

CIAS	Extrait du Registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	N° d'ordre DEL CA-CIAS 2025-38A
-------------	--	---------------------------------------

Séance du : 19 juin 2025

Le 19 juin deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S. de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais s'est réuni, dans la salle de réunions, située 27 boulevard du Colonel Aubry à Bressuire, sous la présidence de M. François MARY, Vice-Président.

Membres : 17 dont Quorum : 9

ETAIENT PRESENTS (10) M. MARY, Mme BESNARD, M. BERTON, Mme BOTTON, Mme BOUCHETEAU, M. BOURREAU, Mme FERCHAUD, M. LOGEIS, Mme MERCERON, Mme RENAUDIN,

ABSENTS EXCUSES (7) M. MAROLLEAU, Mme BILLY, Mme BOUDOIRE, Mme DUBIN, M. LARDIERE, Mme REVEAU, Mme SOULARD

POUVOIRS /

Date de la convocation 12 juin 2025

Secrétaire de séance Mme VINCENDEAU

CESSION VEHICULE « NISSAN MICRA immatriculé AN-712-NW » - ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N°2025-38 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 JUIN 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la nomenclature M22 ;

CONSIDERANT la mise en vente du véhicule sur la plateforme de vente en ligne AGORASTORE (n° de produit Agorastore : 17) ;

Après enchères, le véhicule NISSAN MICRA immatriculé AN-712-NW (n° inventaire SSIAD2010004) a été remporté par la société CLASS-AUTO-17, 7 Impasse du Brochin – 17870 BREUIL-MAGNÉ, pour un montant de 618,28 € TTC.

Il est proposé au Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale du Bocage Bressuirais :

-d'adopter la cession du véhicule à la société CLASS-AUTO-17 pour un montant de 618,28 € TTC (814,00 € - frais de dossier et frais d'acheteur).

